



Communiqué de presse

Montpellier, le 27 juin 2019

Thermalisme et bien-être en Occitanie

Carole Delga : « **Agir pour garder notre premier rang !** »

Lors de l'Assemblée Plénière du 27 juin, la Présidente de Région Carole Delga a proposé un plan offensif en faveur du thermalisme et du bien-être. Il se décline en quatre actions phares, à savoir la création de trois PASS, d'un contrat de développement et d'innovation, la mise en place d'un réseau de développeurs et l'intervention du CRT et d'Ad'Occ pour la promotion de la filière thermale.

« *Mon ambition est de positionner notre région parmi le top 10 des destinations européennes. Nous en avons tous les atouts ! J'ai donc engagé une **politique volontariste en faveur de la performance et de la compétitivité de notre offre**. L'innovation doit être au cœur de notre action en la matière pour **garantir aux hommes et aux femmes, acteurs du tourisme, les conditions optimales de développement de leur activité**. Dans cet esprit, je souhaite aujourd'hui que le thermalisme et le bien-être fasse l'objet d'une attention toute particulière. Les territoires doivent être les premiers bénéficiaires de l'innovation touristique, car le thermalisme est pour beaucoup de stations, la première économie. **Notre Région est la première destination thermale de France, je veux que l'Occitanie soit la 1^{ère} destination bien-être !**», Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.*

La Région Occitanie compte **29 stations thermales**. Les stations accueillent plus de **188 000 curistes** chaque année. Son poids dans l'économie touristique n'est pas négligeable et mérite d'être développé ! Avec **6 millions de nuitées**, le secteur thermal représente **2 000 emplois** et **120 millions d'euros** de retombées directes. Cependant, les infrastructures vieillissent, nécessitent pour certaines de lourds investissements.

La Région a donc défini **4 actions phares en faveur du thermalisme et du bien-être**, pour répondre aux enjeux de modernisation, de développement et de promotion de cette filière. Ce plan sans précédent en faveur du thermalisme et du bien-être s'appuie sur un diagnostic d'un an réalisé par les cabinets EY et Artelia

Les PASS, un accompagnement stratégique sur-mesure :

Les PASS sont des dispositifs de financement des prestations de conseils auprès des entreprises pour concevoir leurs stratégies d'investissement sur-mesure. 3 PASS sont proposés :

- **Le PASS diagnostic / évolution** finance des études sur le potentiel de développement, source de diversification et/ou de reconversion des stations fragilisées.
- **Le PASS conseil ingénierie** propose aux stations de taille intermédiaire des études sur la structuration des programmes d'investissement et la recherche d'opérateurs privés partenaires.
- **Le PASS innovation** permet de financer les études de déploiement de solutions innovantes. Il pourra aboutir à la constitution d'un dossier de candidature pour l'appel à projets collaboratif Readynov.

Le contrat de développement et d'innovation thermale, pour investir collectivement

Ce contrat permet **d'articuler les différents dispositifs financiers**, qu'ils soient publics ou privés, nationaux (cœur de ville, cœur de quartier, rénovation énergétique, etc...) ou régionaux (dispositifs de droit commun et fonds tourisme). Il doit permettre aux porteurs de projet de s'inscrire dans une **démarche d'investissement ambitieuse, adaptée** à la réalité économique de son environnement local et au potentiel de développement de la station thermale. Ainsi, en repensant ses installations et en répondant aux nouvelles exigences de qualité et de confort des curistes, la station retrouvera une **compétitivité optimale** sur le marché du tourisme et du bien-être.

Un réseau de développeurs thermaux pour intégrer la station thermale dans son environnement et accroître son attractivité

Ce réseau, composé d'experts de la Région Occitanie, d'Ad'Occ, du Comité Régional du Tourisme et de la Banque des territoires, se porte garant de la viabilité des projets de développement portés par les stations thermales et **facilite la recherche d'investisseurs privés**. Leur expertise dans le domaine du tourisme et des équilibres territoriaux permet d'inscrire les projets dans un **cadre plus global et cohérent d'attractivité**.

La promotion de la filière thermale, un enjeu de coopération et de complémentarité de l'offre

Le Comité Régional du Tourisme et l'agence Ad'Occ lancent un vaste plan marketing s'appuyant sur trois grands axes d'interventions :

- La mise en place de d'instances de collaboration sur la stratégie : la **commission** et le **cluster thermalisme et bien-être**. La première est chargée de définir les axes prioritaires et de coordonner la stratégie marketing. Le second s'attachera à développer les plans d'actions coopératifs définis avec les entreprises thermales et les interprofessions, en mutualisant les moyens financiers nécessaires.
- La définition du positionnement de la destination touristique en articulant l'attractivité du territoire autour de **trois cibles de clientèles**, celles du thermalisme curatif et préventif, du thermoludisme et de la thalassothérapie.
- La mise en œuvre de la **stratégie marketing** s'appuyant sur l'image, la notoriété et favorisant notamment la notion de réseau collectif.

La Région et le CRT vont développer des actions de promotion de la destination autour de la thalassothérapie en fédérant les six établissements d'Occitanie.

Chaque année, le secteur du tourisme produit en Occitanie un chiffre d'affaire de 14 milliards d'euros et emploie plus de 108 000 personnes . Dès 2016, la Région Occitanie s'est donc attachée à œuvrer pour développer cette attractivité et ce dynamisme économique en accompagnant les professionnels et porteurs de projet. C'est cette vision qui a gouverné à la préparation du Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs « Cap sur l'innovation touristique ! », voté le 30 juin 2017.

Contact presse :

Audrey Porteron : audrey.porteron@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 63 62 / 06 40 37 58 22

Service Presse : service.presse@laregion.fr

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)